

## PROVINCE DE QUÉBEC

### MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FAMILLE, ILE D'ORLÉANS



## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,  
Sylvie Beaulieu de la susdite municipalité,  
Avis public est donné de ce qui suit :**


Une demande en vertu des règlements sur les dérogations mineures a été présentée pour la propriété du 2622, chemin Royal, Sainte-Famille I.O.

- La demande, consiste à faire l'installation d'une piscine à moins de 1,5 mètres des limites du terrain.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine séance ordinaire du conseil qui se tiendra le 6 avril 2020, à 20 heures à la salle municipale.

À cette séance, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

**Donnée à Sainte-Famille Ile d'Orléans ce 9<sup>ième</sup> jour de mars deux mille vingt.**

  
Sylvie Beaulieu g.m.a.  
Directrice générale / secrétaire trésorière